



Extrait des **CONDITIONS** **ET TARIFS** des opérations et services bancaires aux particuliers

Au 1^{er} décembre 2026

Prix en euros (sauf indication contraire),
exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Normandie

Une banque **proche,** **par nature**

Banque coopérative ancrée dans sa région, la **Caisse d'Epargne Normandie** vous accompagne au quotidien.

Nous sommes engagés depuis plusieurs années dans une démarche visant à améliorer nos supports tarifaires avec une approche pédagogique grâce à l'ajout de définitions, de À savoir, mais également en travaillant sur l'accessibilité des plaquettes avec des contrastes élevés, de polices simples et de grande taille.

Glossaire

Pour les termes qui font l'objet de cet icône , vous pouvez vous référer aux glossaires des principaux termes utilisés dans le secteur financier sur le site du Comité Consultatif du Secteur Financier (<https://www.ccsfin.fr/informations-pratiques/glossaires>).

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2026 AUX PARTICULIERS

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement) Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (forfait) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (<u>Internet</u> , téléphone fixe, téléphone mobile, etc.) : Direct Ecureuil ⁽¹⁾	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil	2,55 €/mois soit pour information, 30,60 €/an (hors coût opérateur téléphonique)
Tenue de compte	4,85 €/trimestre soit pour information, 19,40 €/an
Fourniture d'une carte de débit, carte de paiement internationale • à débit immédiat : Carte CB Visa Classic • à débit différé : Carte CB Visa Classic • à débit immédiat et à autorisation quasi systématique : Carte CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique⁽²⁾ • à débit immédiat et à autorisation systématique : Carte CB Visa Classic à contrôle de solde systématique⁽³⁾	50,70 €/an 50,70 €/an 42,80 €/an 49,30 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/retrait (à partir du 3 ^e retrait/mois pour une carte Visa Classic, à partir du 6 ^e retrait/mois pour une carte Visa Premier, retraits illimités pour une carte Visa Platinum et Visa Infinite)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance sur Compte ⁽⁴⁾	25,80 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) : • en agence • par Internet	4,20 €/virement Gratuit
Prélèvement : • frais par paiement d'un prélèvement SEPA • frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit Gratuit
Commission d'intervention	8,00 €/opération avec un plafond de 80 €/mois

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1^{er}, III de l'arrêté du 5 septembre 2018. Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D. 312-1-1 A du Code Monétaire et Financier et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.

- (1) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.
(2) La carte CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.
(3) Carte CB Visa Classic à contrôle de solde systématique uniquement commercialisée pour les offres : Services Bancaires de Base, OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) et Satellis Autonomie (offre à destination des majeurs protégés).
(4) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

1. Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Tenue de compte

- Tenue de compte **+** de dépôt (hors forfaits) **-26 ans -50 %** 19,40 €/an
- Frais de tenue et de gestion de compte de dépôt inactif 30,00 €/an dans la limite du solde créditeur du compte⁽¹⁾

À savoir

Exonération de frais de tenue de compte pour les détenteurs :

- d'un compte de dépôt sans moyen de paiement ;
- d'un compte de dépôt avec moyens de paiement mais dont le nombre d'opérations sur le compte est inférieur à 4 par trimestre.



Service en agence

AUTRES SERVICES

- Édition de la liste des opérations automatiques..... **Gratuit**
- Délivrance d'un relevé d'identité bancaire (IBAN-BIC) **Gratuit**
- Frais de traitement, de recherche et de conservation des avoirs 50,00 €
- Service Ma Tirelire⁽²⁾..... **Gratuit**
Service adossé à un compte de dépôt dédié, disponible au sein de l'espace banque à distance du client, permettant de mettre progressivement de l'argent de côté pour un projet personnel à court terme.

2. Vos moyens et opérations de paiement

Cartes (cotisation annuelle, hors offres groupées de services)

COTISATION CARTE

Cartes de retrait

- Carte Noméa (majeurs et mineurs protégés) 28,50 €/an
- Carte Equilibra sans code⁽³⁾ 28,50 €/an
- Carte Nomade⁽⁴⁾ 15,80 €/an

(1) Le montant des frais et commissions prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel.

(2) Sous réserve de commercialisation.

(3) Carte de retrait utilisable uniquement dans les distributeurs de sa banque et destinée à la clientèle sous mesure de protection (majeurs protégés).

(4) Carte de retrait adossée à un livret d'épargne pour les clients mineurs et majeurs.

Cartes de paiement

Cartes (tarif annuel)	Visa Infinite*	Visa Platinum*	Visa Premier*
-26 ans -50 %			
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)			152,90 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	348,00 €	232,50 €	152,90 €

Cartes (tarif annuel)	CB Visa Classic	CB Visa Classic à contrôle de solde systématique ⁽¹⁾	CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique ⁽²⁾
-26 ans -50 %			
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	50,70 €		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	50,70 €		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation quasi-systématique)			42,80 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat à autorisation systématique)		49,30 €	

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)⁽³⁾

Cartes (tarif annuel)	Visa Platinum Izicarte	Visa Premier Izicarte	CB Visa Classic Izicarte
Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit immédiat	Non disponible	152,90 €	50,70 €
Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit différé	232,50 €	152,90 €	50,70 €

* Non commercialisé auprès des mineurs.

(1) Cette carte est uniquement commercialisée dans le cadre des Services Bancaires de Base, de l'OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) et auprès des majeurs protégés et des mineurs à partir de 11 ans.

(2) La carte CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

(3) Sous réserve d'acceptation du crédit renouvelable par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte permettant de payer soit au comptant comme une carte de paiement classique, soit à crédit par l'utilisation du crédit renouvelable associé. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

RETRAIT D'ESPÈCES

Retrait d'espèce en euros

- Service retraits déplacés illimités **1,48 €/mois**
Retraits illimités en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale.

Virements⁽¹⁾

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA⁽²⁾

Autres opérations

- Service Wero **Gratuit**
Service permettant d'effectuer des virements SEPA instantanés occasionnels avec un numéro de téléphone mobile ou une adresse email ou un QR code Wero. Les fonctionnalités du service Wero sont l'envoi d'argent, la demande d'argent et le paiement en ligne.
- Frais d'annulation ou de modification d'un virement avant émission **Gratuit**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort **16,00 €**
- Frais de virement prioritaire en euros vers la France avec un délai fixé à J (demande avant 10h30)..... **19,90 €**

Prélèvements SEPA/TIPSEPA⁽³⁾

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (y compris modification du compte de prélèvement des échéances de prêt) **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA..... **Gratuit**
- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements..... **Gratuit**
- Frais de révocation d'un mandat de prélèvement SEPA..... **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA **21,00 €/opération**
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA..... **30,00 €/opération**

	En agence	Sur internet
Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (créanciers non autorisés)	Gratuit	Gratuit
Ajout d'un émetteur à sa liste blanche avec ou sans limitation du montant et de la périodicité des prélèvements autorisés (par couple ICS/RUM ou ICS)	15,50 €	Non disponible

(1) Virements en euros réalisés dans la zone EEE (voir définition dans la brochure tarifaire Particuliers). Pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de l'EEE, voir Détails dans la brochure tarifaire Particuliers.

(2) SEPA, voir définition dans la brochure tarifaire Particuliers.

(3) Prélèvement SEPA en euros dans la zone SEPA (voir définition de la zone SEPA dans la brochure tarifaire Particuliers).

3. Offres groupées de services

Offres Satellis

SATELLIS AUTONOMIE II

Satellis Autonomie II est une offre groupée de services⁽¹⁾ réservée aux personnes protégées (majeures et mineurs de plus de 12 ans) comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, cotisation à une offre d'Assurance sur Compte⁽²⁾, un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier sur demande destiné au gestionnaire et une carte de retrait, nationale ou internationale, ou la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique).

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie II (12-17 ans : 1,00€/mois)

Carte Nomea - Carte Equilibra sans code	3,55 €/mois soit 42,60 €/an
Carte CB Visa classic à contrôle de solde systématique	3,95 €/mois soit 47,40 €/an



Offre retirée de la commercialisation

Services essentiels du bouquet liberté

Cotisation à une offre groupée de service (mensuelle) ⁽³⁾		Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique	Visa Classic ⁽⁴⁾ ou Visa Izicarte Classic ⁽⁵⁾	
Une carte au choix				
Tarif jeune	Tarif standard	10,10 €	10,30 €	
	12-17 ans	1,25 €	1,25 € ⁽⁶⁾	
	18-21 ans	2,50 €	2,50 €	
	22-25 ans	3,20 €	3,20 €	
Cotisation à une offre groupée de service (mensuelle) ⁽¹⁾		Visa Premier ou Visa Izicarte Premier ⁽⁵⁾	Visa Platinum ou Visa Izicarte Platinum ⁽⁵⁾	Visa Infinite
Une carte au choix				
Tarif jeune	Tarif standard	18,40 €	24,40 €	35,20 €
	12-17 ans	-	-	-
	18-21 ans	3,90 €	-	-
	22-25 ans	5,40 €	-	-

(1) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

(2) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

(3) La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(4) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(5) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(6) Pour les mineurs seule la carte Visa Classic à Débit immédiat est disponible.

Des services inclus dans le socle :

- Compte de dépôt (simple ou joint)
- Tenue de compte
- Relevé de compte numérique (ou papier)
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (Assurance sur Compte formule Individuelle ou formule Famille⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾)
- Une autorisation de découvert⁽⁴⁾
- Un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.)
- Un service d'épargne automatique
- Chéquier sur demande⁽⁴⁾
- Un forfait de X retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)⁽⁵⁾

Avantages couples et offres supplémentaires

Votre 2 ^e Bouquet Liberté (carte de même niveau ou de niveau inférieur) ou celui de votre conjoint :	50 % de réduction⁽⁶⁾
Carte supplémentaire dans le Bouquet Liberté (l'avantage famille s'applique sur la moins chère des deux)	
2 ^e carte Visa Classic	2,11 €/mois
2 ^e carte Visa Premier	6,37 €/mois
2 ^e carte Visa Platinum	9,68 €/mois
2 ^e carte Visa Infinite	14,50 €/mois

Services complémentaires

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

2 services 5 % de remise sur leur prix à l'unité	3 services 10 % de remise sur leur prix à l'unité
---	--

(1) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

(2) Pour les offres Bouquet Liberté souscrites avec une Assurance sur Compte en formule Famille, une facturation complémentaire de 11,40 €/an soit 0,95 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(4) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la brochure tarifaire Particuliers.

(6) Réduction sur la cotisation hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

Services « du quotidien »

	Tarif mensuel à l'unité
Retraits déplacés illimités par carte	1,48 €
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 12 à 25 ans) Fin de commercialisation depuis le 11/06/2017	1,30 €
Option Internationale - Formule 1 : Voyage	4,00 € 12/25 ans Gratuit
Option Internationale - Formule 2 : Séjour	16,00 € 12/25 ans Gratuit
Opérations courantes illimitées ⁽¹⁾	2,70 €
Exonération d'agios(franchise d'agios de 10,00 €/trimestre ⁽¹⁾)	2,10 €
Coffre-fort numérique ⁽¹⁾	1,25 € 18/25 ans Gratuit
AlertEcureuil Formule Individuelle	2,55 € 12/25 ans Gratuit
AlertEcureuil Formule Famille ⁽¹⁾	4,10 € 18/25 ans Gratuit
e-Cartes	1,20 €
Eparfix/Eparplus	2,57 €

Satellis Essentiel, Satellis Essentiel Plus, Satellis Intégral et Satellis Sécurité

Cotisation ⁽²⁾ à une offre groupée de services	Satellis Essentiel	Satellis Essentiel Plus
Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique	12,30 €/mois soit 147,60 €/an	13,80 €/mois soit 165,60 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽³⁾ à débit immédiat	12,30 €/mois soit 147,60 €/an	13,80 €/mois soit 165,60 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽³⁾ à débit différé	12,30 €/mois soit 147,60 €/an	13,80 €/mois soit 165,60 €/an
Cotisation ⁽²⁾ à une offre groupée de services	Satellis Intégral	Satellis Sécurité
Visa Classic à contrôle de solde systématique		6,00 €/mois soit 72,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽³⁾ à débit immédiat	23,10 €/mois soit 277,20 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽³⁾ à débit différé	23,10 €/mois soit 277,20 €/an	
Carte Visa Infinite	39,80 €/mois soit 477,60 €/an	

(1) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(2) Demi-tarif pour les Jeunes de 18 à 25 ans.

(3) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

4. Irrégularités et incidents

Opérations particulières

- Frais par saisie administrative à tiers détenteur ... **10 % du montant de la créance (dans la limite d'un plafond de 100,00 €)**
- Frais par saisie-attribution/Frais par saisie-conservatoire ..**100,00 €⁽¹⁾**
- Frais de lettre(s) d'information pour compte débiteur non autorisé (envoi simple).....**8,00 €**
- Frais pour gestion d'un paiement direct d'une pension alimentaire⁽²⁾
 - Frais de création d'un dossier**100,00 €***
 - Frais d'envoi d'un courrier à la CAF (échéance impayée, impossibilité de mettre en place la demande de paiement direct)**3,00 €***

À savoir



La lettre d'information pour compte débiteur non autorisé est adressée au(x) titulaire(s) d'un compte qui présente une situation débitrice irrégulière pour au moins l'une des raisons suivantes :

- le client ne dispose d'aucune autorisation de découvert ;
- son autorisation de découvert est utilisée pendant plus de 30 jours consécutifs ;
- le montant du solde débiteur dépasse l'autorisation de découvert accordée.

Le constat d'une telle situation déclenche, par titulaire, un courrier d'information de la situation débitrice irrégulière de son compte en lui demandant de la régulariser. Si le compte n'est pas redevenu créditeur, ou si le solde débiteur n'est pas revenu dans la limite autorisée, un second courrier d'information pourra lui être adressé dans un délai minimum d'au moins 13 jours suivant le premier envoi. Il peut y avoir plusieurs situations débitrices irrégulières dans un même mois donnant lieu, pour chacune, à l'envoi de ces courriers.

* Facturation à l'acte.

(1) Une réduction de 20 % est appliquée pour les clients détenteurs d'une offre groupée de services OCF ou SBB.

(2) Prestation gratuite pour les clients détenteurs d'une offre groupée de services OCF ou SBB.

5. Découverts et crédits

Opérations de découvert en compte

AUTORISATION DE DÉCOUVERT⁽¹⁾⁽²⁾

- Autorisation de découvert à durée indéterminée
 - Intérêts débiteurs **+** au taux de **Nous consulter**
 - Frais de mise en place⁽³⁾ **20,40 €**
 - Frais de gestion annuel **Nous consulter**

Pour exemple : pour une utilisation du découvert de 500 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur **+** de 14,67 %, le TAEG⁽⁴⁾ ressort à 20,52 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

- Autorisation de découvert à durée déterminée
 - Intérêts débiteurs au taux de **Nous consulter**
 - Frais de mise en place⁽³⁾ **20,40 €**
 - Frais de gestion annuel **Nous consulter**

Pour exemple : pour un découvert de 4 000 €, accordé sur une durée de 90 jours avec une utilisation intégrale pendant une durée de 90 jours consécutifs, au taux débiteur de 13,51 %, le TAEG ressort à 14,67 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.

DÉPASSEMENT⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁵⁾

- Intérêt débiteurs au taux de **Taux maximum légal⁽²⁾**

Pour exemple : pour un dépassement d'un montant de 4 000 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur de 14,65 %, le TAEG⁽⁴⁾ ressort à 15,67 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.

Crédits à la consommation⁽⁶⁾

PRÊT PERSONNEL

- Taux débiteur **Nous consulter**
- Frais de dossier (en % du montant emprunté)
 - **26 ans** **Gratuit** **Nous consulter**
 - Minimum de perception pour un crédit d'un montant ≤ 50 000,00 € **90,00 €**
 - Maximum de perception pour un crédit d'un montant > 50 000,00 € **219,00 €**
- Crédit Etudiant, Crédit Apprentis, Crédit Permis a 1,00 € par jour
 - Frais de dossier **Gratuit**
- Crédit Etudiant avec caution BPI **Nous consulter**

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.

(2) Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponible en agence ou sur le site internet de la Banque de France. Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs. Le compte doit redevenir créditeur entre chaque période.

(3) Non appliqué à la clientèle fragile.

(4) TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif annuel calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si la durée est déterminée.

(5) Tel que défini par l'article L.311-1 13° du Code de la consommation. Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponible en agence ou le site internet de la Banque de France.

(6) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne, prêteur et après expiration du délai légale de rétractation.

Garanties⁽¹⁾

FRAIS DE GARANTIES

	Crédit Immobilier	Crédit à la Consommation
- Frais de prise de garantie - Caution Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - CEGC (SACCEF) - Frais de caution par personne physique, par prêt⁽²⁾ - Nantissement de valeurs ou de contrats détenus en Caisse d'Epargne Normandie - Nantissement de valeurs ou de contrats détenus hors Caisse d'Epargne Normandie - Promesse d'affectation hypothécaire	Nous consulter 50,00 € 230,00 € 460,00 € 1,00 % avec un minimum de 100,00 €	Nous consulter Gratuit - - -
- Frais de levée de garantie - Mainlevée hypothécaire (hors frais d'enregistrement) - Mainlevée autres garanties	100,00 € 100,00 €	100,00 € 100,00 €
Frais de prise de caution loyer	98,00 €	98,00 €

Avenant lié aux crédits

	Crédit Immobilier	Crédit à la Consommation
- Rédaction d'un avenant de contrat de prêt - Réduction ou allongement de la durée - Modification d'assurance (hors substitution assurance emprunteur) - Modification de garantie (transfert...) (+ frais de garantie) - Désolidarisation ou modification de bénéficiaire	360,00 €/crédit 360,00 €/crédit 360,00 €/crédit + frais de garantie 360,00 €/crédit	-
Rédaction d'un avenant de contrat de prêt pour changement de taux	Nous consulter	-
Transformation d'un taux révisable en taux fixe	Nous consulter	-
Aménagement temporaire d'échéance	100,00 €/crédit	Nous consulter
Frais de modification du compte de prélèvement vers un autre compte	50,00 €/crédit	Gratuit
Frais de modification de la date de prélèvement des échéances	50,00 €/crédit	Gratuit
Frais de modification d'un prêt en cours (autres avenants et hors avenant)	153,00 €	Gratuit
Modulation d'échéance hors date d'anniversaire (agence)	50,00 €	-
Modulation d'échéance hors date d'anniversaire (banque à distance)⁽³⁾⁽⁴⁾	25,00 €	-

(1) Hors frais d'enregistrement de greffe ou notaire, droits, impôts et taxes.

(2) Tarification applicable aux clients Particuliers ainsi qu'aux SCI Patrimoniales Privées.

(3) Sous réserve d'être abonné aux services banque à distance de votre banque.

(4) Sous réserve, dans certains cas, d'éligibilité et/ou d'être équipé de Sécur'Pass.

6. Épargne et placements financiers

Épargne bancaire⁽¹⁾

- Eparfix/Eparplus : frais d'abonnement à une épargne automatique 30,90 €

À savoir

Eparfix : service de virements automatiques mensuels d'un montant déterminé à une date définie. **Eparplus** : service de virements automatiques mensuels à une date définie d'un montant équivalent à la différence entre le solde créditeur du compte de dépôt et un seuil minimum de virement défini en amont.



7. Assurances et prévoyance

Protéger vos moyens de paiements

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement

- Assurance sur Compte⁽²⁾

Une assurance⁽³⁾ permettant de couvrir les opérations frauduleuses en cas de perte ou de vol de vos moyens de paiement, et vos papiers officiels et vos clés.

- Formule Individuelle 25,80 €/an
- Formule Famille..... 43,56 €/an

Pour en savoir plus :

<https://www.caisse-epargne.fr/comptes-cartes/assurance-sur-compte/>

(1) Sous réserve d'éligibilité.

(2) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD. Entreprise régie par le Code des assurances.

(3) Selon les conditions, plafonds, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur.

8. Autres prestations et services

Frais de succession

Pour le calcul de l'assiette des frais de traitement de succession, les avoirs détenus par le défunt au jour du décès (hors assurance vie) sont déterminés comme suit :

- 100 % des soldes des comptes individuels ouverts à son nom,
- Pour les comptes joints, 50 % de leur solde au jour du décès, correspondant à la quote-part présumée du défunt dans le cadre d'un compte joint, sous réserve de la preuve contraire de la répartition réelle des avoirs entre cotitulaires.

Frais applicables	Tarifs
Frais bancaires de succession dans le cas d'un mineur décédé	Gratuit
Frais bancaires de succession lorsque le montant des avoirs détenus par le défunt est inférieur ou égal à 10 000 €	Gratuit
Traitement d'un dossier de succession lorsque le montant des avoirs détenus par le défunt est supérieur à 10 000€	1 % du montant total des avoirs détenus par le client à la date de son décès, dans la limite du montant maximum réglementaire en vigueur le jour de l'ouverture du dossier ⁽¹⁾
Évaluation des avoirs du conjoint survivant	Gratuit

(1) Montant prévu par l'article D312-1-3 du Code monétaire et financier et revalorisé annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 20 juillet 2026 était de 857 €.

À savoir



Les principales opérations effectuées par la banque à ce titre sont les suivantes :

- réception et analyse du dossier ;
- enregistrement du décès ;
- blocage des comptes individuels du défunt et des moyens de paiement ;
- transformation de compte joint éventuel en compte indivis et adaptation des moyens de paiement du compte joint survivant ;
- suppression des procurations ;
- production des arrêtés de comptes au jour du décès ;
- analyse des instructions du notaire ou des ayants droits ;
- clôture des comptes ;
- transmission des fonds au notaire et répartition des fonds entre les ayants droits ;
- information aux notaires ou ayants droits du traitement de l'instruction ;
- communication aux partenaires (exemple : assureurs) ;
- édition et transmission à la DGFIP (direction générale des Finances publiques de l'imprimé fiscal 2736 « Déclaration pour cause de décès, des titres, sommes ou valeurs ») ;
- archivage du dossier.

9. Opérations internationales⁽¹⁾

Opération par carte bancaire⁽¹⁾

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE EN DEVISE

- Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque)
 - Commission proportionnelle..... **2,90 %**
 - Commission fixe..... **0,80€/paiement**

À savoir



La commission de change est prélevée en sus des frais indiqués ci-dessus selon le cours en vigueur.

(1) Opérations en devises hors Euro ou impliquant un pays hors EEE (voir Détails dans la brochure tarifaire Particuliers).

Pour accéder à nos dossiers conseils
tarification et comprendre nos frais bancaires,
rendez-vous sur :

www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Normandie



(1) Coût de la connexion internet selon votre opérateur.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Normandie - Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital social de 520 000 000 Euros - Siège social : 151 rue d'Uelzen - 76230 Bois-Guillaume - R.C.S. Rouen 384 353 413 - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 919. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042) • Crédit photos : Adobe Stock. EdEp.2609.01453.



S142-2